

JUILLET

AOÛT

SEPTEMBRE

2014



L'écoute GRETZOISE

Trimestriel d'informations de la ville de Gretz-Armainvilliers - N°101

**GÉRARD PROTEAU,
RECORDMAN DU MONDE
DE RAID EN ROLLERSKI !**



Une nouvelle vision de la vie

Plus de 2000
combinaisons
possibles :

Composez
votre 2^{ème} paire
inimitable.
Choisissez parmi
5 formes, 7 coloris
et 80 branches
différentes.
Même le meilleur
des imitateurs ne
pourra vous imiter.

Créez
votre
2^{ème}
paire
solaire**
à votre
vue

* Conditions en magasin

** Offre Optic 2000 2^{ème} paire soumise
à l'achat d'une 1^{ère} paire à votre vue



LES
INIMITABLES

Ne ratez plus l'essentiel
de vos journées !



OFFRE DÉCOUVERTE VARILUX 4D

50€* TTC de remise
sur la monture pour
l'achat de 2 verres de
la famille Varilux® 4D

* conditions en magasin



Michel Jullion, opticien expert Eyecode pour le verre VARILUX 4D

Partenaire de vos mutuelles santé
Michel Jullion, à votre service depuis 35 ans dans le canton
28, rue de Paris - 77220 Gretz-Armainvilliers
Tél. : 01 64 25 35 68 - Fax : 01 64 07 08 71

Sommaire

ACTUALITÉS

4 à 5

ZOOM

PRÉPAREZ SEREINEMENT
LA PROCHAINE RENTRÉE SCOLAIRE

6 à 9

DOSSIER

LA VILLE POURSUIT SES EFFORTS
D'INVESTISSEMENT ET DE SERVICES À LA POPULATION

10 à 12

CADRE DE VIE

13

RÉTROSPECTIVE

14 à 19

EN BREF

20

INFOS PRATIQUES

21

ÉTAT CIVIL

22

Trimestriel d'informations
de la ville de Gretz-Armainvilliers
Directeur de la publication : Jean-Paul Garcia
Rédacteur en chef : Isabelle Lenoir
Tirage : 3 800 exemplaires - Dépôt légal : à parution

Impression : 
100, rue Cossonneau - BP 84 - 93330 Neuilly-sur-Marne
Tél. : 01 43 08 63 63

Édition, réalisation, publicités :
CMP - 56, boulevard de Courcerin - Croissy-Beaubourg
77435 Marne-la-Vallée cedex 2 - Tél. : 01 64 62 26 00
Nous adressons tous nos remerciements à ceux qui,
par leur annonce publicitaire (commerçants, sociétés,
industriels) ont souscrit à la parution de cette édition.



Édito

Mes Chers Concitoyens,

En cette période estivale, la municipalité prépare une rentrée scolaire très attendue par les parents d'élèves, puisque le temps scolaire sera modifié par les exigences du gouvernement. Après une large concertation de tous les acteurs concernés, la nouvelle réforme des rythmes scolaires s'appliquera bien à partir de septembre. Dans chaque groupe scolaire, une demi-journée par semaine sera consacrée aux temps d'activités péri-éducatifs (T.A.P.).



L'Etat a voulu une réforme, sans s'impliquer dans son organisation, et encore moins dans son financement. Notre commune assumera son rôle, qui est celui d'être au plus prêt du bien-être de ses concitoyens. L'intérêt de l'enfant et des familles a été le moteur principal de l'organisation dessinée par les élus et les services municipaux en charge du dossier.

Les T.A.P. seront facultatifs et gratuits. Nous voulons que les enfants découvrent de nouvelles disciplines et qu'ils puissent s'épanouir avec des animations de qualité.

Le Ministère des finances nous annonce des baisses de dotations de l'Etat pour les trois années à venir. En conséquence, en 2017, notre budget sera amputé de 550 000 euros (ce qui équivaut à une baisse de 30% de la dotation globale de fonctionnement perçue en 2014). Le plan d'économies de l'Etat se répercute sur les communes qui, elles, ont à charge la mise en œuvre des politiques publiques voulues par l'Etat !

La réforme des rythmes scolaires en est un exemple flagrant.

Heureusement, la vie municipale est aussi faite de nouvelles réjouissances.

En matière culturelle, le groupe de danseurs adultes de la section danse de la M.C.L., dirigée par Madame Nadine Meyer, nous a fait la joie de remporter la médaille d'or des rencontres nationales de danse contemporaine, à Montluçon, les 5 et 6 juillet, avec la chorégraphie « Réveillez-vous ».

En matière sportive, la section sportive football du collège Hutinel, menée par Monsieur Saïd Mahily, s'est illustrée durant le championnat de France excellence où elle est arrivée dixième alors que nombre de sections sont issues de clubs professionnels.

Et pour finir, en matière sportive et solidaire, nous disons bravo à notre concitoyen Monsieur Gérard Proteau qui, accompagné par son fils Julien, a établi un nouveau Guinness World Record en rollerski de 2780 km, en parcourant cette distance depuis Oslo (Norvège) jusqu'à Gretz. Ce record avait pour but de récolter des dons pour l'association Timéo, qui lutte contre le cancer cérébral pédiatrique. C'est un beau challenge humain qu'il faut féliciter.

En attendant la rentrée, la commune continue à réaliser des travaux d'amélioration de notre cadre de vie et profite du temps libre scolaire pour faire de nombreuses interventions dans les établissements pédagogiques.

Pour conclure, je vous invite à parcourir cette publication, dans laquelle nous espérons que vous trouverez toutes les informations relatives à la vie communale, ainsi que celles utiles pour bien préparer la rentrée.

Dans cette attente, toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter un agréable été.

Amicalement,

Jean-Paul GARCIA
Maire de Gretz-Armainvilliers

Actualités

Conseil municipal du 29 avril 2014

PRINCIPALES DÉCISIONS

LES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE DANS LES ORGANISMES EXTÉRIEURS

Gretz est impliquée dans de nombreux organismes extérieurs : syndicats intercommunaux et établissements scolaires (collège Hutinel, écoles communales). Des délégués ont été élus au sein du conseil municipal afin d'y représenter les intérêts de la ville.

Organisme extérieur

Syndicat mixte pour l'enlèvement et le traitement des ordures ménagères de la région de Tournan-en-Brie

Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de la région de Tournan-en-Brie

Syndicat mixte d'aménagement et d'entretien de la Marsange

Syndicat mixte à vocation multiple de la région de Tournan-en-Brie

Syndicat intercommunal pour le transport scolaire - Lycée de Roissy-en-Brie

Syndicat intercommunal de collecte et de traitement des eaux usées de Presles-Tournan-Gretz

Syndicat mixte d'assainissement des boues

Syndicat intercommunal de la crèche familiale Gretz-Tournan

Syndicat intercommunal de travaux et d'entretien de la Barbançonne

Syndicat mixte pour l'assainissement et la gestion des eaux du bassin versant de l'Yerres

Syndicat de transports intercommunal Gretz-Armainvilliers et Ozoir-la-Ferrière (STIGO)

Conseil d'administration du collège Hutinel

Conseil de l'école maternelle Victor Hugo *

Conseil de l'école élémentaire Victor Hugo *

Conseil de l'école maternelle Georges Travers *

Conseil de l'école élémentaire Georges Travers *

Conseil de l'école primaire Leclerc *

Délégués titulaires

Dominique Benoit
Marie-Paule Devauchelle

Guy Usséglio-Viretta
Denis Renaudet

Dominique Benoit
Gérard Choulet

Jean-Paul Garcia
Claude Mongin
Isabelle Lenoir

Claude Mongin
Arnaud Seveste

Guy Usséglio-Viretta
Denis Renaudet
Dominique Benoit

Guy Usséglio-Viretta
Dominique Benoit
Denis Renaudet

Carmen Carpentier
Claude Mongin
Isabelle Masson

Nathalie Sprutta-Bourges
Denis Renaudet

Guy Usséglio-Viretta

Claude Mongin
Olivier Mathérot
Jean-Paul Garcia

Arnaud Seveste

Yvonne Badoz-Griffond

Isabelle Zuccolo

Isabelle Masson

Christophe Bourumeau

Isabelle Lenoir

Délégués suppléants

Nathalie Sprutta-Bourges
Isabelle Lenoir

Marie-Paule Devauchelle
Dominique Porte

Guy Usséglio-Viretta
Olivier Mathérot

Isabelle Zuccolo
Guy-Christian Sievert-Péré
Christophe Bourumeau

Jean-Paul Garcia
Olivier Mathérot

Gérard Vacher
Olivier Mathérot

Dominique Porte
Gérard Vacher
Olivier Mathérot

Yvonne Badoz-Griffond
Dominique Porte
Marie-Paule Devauchelle

Guy-Christian Sievert-Péré

Dominique Benoit

Gérard Vacher
Sandrine Arbon
Patrick Giovannoni

Christophe Bourumeau

Isabelle Zuccolo

Yvonne Badoz-Griffond

Christophe Bourumeau

Isabelle Masson

Dominique Benoit

* Siégeant d'office M. le Maire ou son représentant Claude Mongin.

ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNE POUR 2013

Il s'établit comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses : 8 938 060,52 euros
Reste à réaliser n-1 : 15 824,86 euros
Recettes : 10 335 247,12 euros

Solde excédentaire : 1 381 361,74 euros

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses : 5 671 949,13 euros
Reste à réaliser n-1 : 2 032 653,20 euros
Recettes : 2 367 669,22 euros
Report n-1 : + 3 651 661,59 euros

Solde déficitaire : - 1 174 833,92 euros

LES IMPÔTS LOCAUX RESTENT IDENTIQUES EN 2014

Le conseil municipal a adopté le budget primitif de la commune avec notamment la reconduction à l'identique pour l'année 2014 des taux d'imposition : taxe d'habitation, taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe foncière sur les propriétés non bâties et contribution foncière des entreprises.

Lors de la séance du 29 avril 2014, le conseil municipal a notamment :

• **installé** dans leurs fonctions de conseillers municipaux Madame Isabelle Masson (liste Union Gretzoise) et Monsieur François Gandard (liste Changeons Gretz) • **procédé** à l'élection d'un 8^e adjoint au maire : Madame Isabelle Masson • **décidé** de fixer à 12 le nombre de membres du conseil d'administration du conseil communal d'action sociale, puis • **procédé** à l'élection des membres représentant le conseil municipal • **arrêté** la liste des membres de la commission communale des impôts directs à proposer au directeur départemental des finances publiques • **arrêté** la composition de la commission pour l'accessibilité aux personnes handicapées et • **procédé** à la désignation des représentants du conseil municipal • **décidé** de fixer le montant mensuel des indemnités de fonction du Maire, des adjoints et des conseillers municipaux titulaires d'une délégation, dans la limite de 6 conseillers municipaux titulaires d'une délégation • **décidé** d'accorder pour la durée du mandat à Monsieur le receveur une indemnité de conseil égale au maximum autorisé par l'arrêté ministériel du 16 décembre 1983 • **décidé** d'allouer à la formation des élus municipaux une enveloppe budgétaire annuelle de montant égal à 10% du montant des indemnités des élus, • **décidé** une répartition de base égalitaire pour chaque élu et fixé les modalités de gestion de ces crédits • **adopté** le compte administratif 2013 de l'assainissement qui s'établit comme suit

SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
Dépenses : 58 500,29 euros	Dépenses : 282 538,36 euros
Recettes : 144 367,60 euros	Reste à réaliser n-1 : 132 524,05 euros
Report n-1 : + 10 000 euros	Recettes : 225 760,17 euros
	Report n-1 : + 1 108 733,37 euros
Solde excédentaire : 95 867,31 euros	Solde excédentaire : 919 431,13 euros

• **déclaré** que le compte de gestion de la commune dressé pour l'exercice 2013 par le receveur n'appelait ni observation, ni réserve • **déclaré** que le compte de gestion de l'assainissement dressé pour l'exercice 2013 par le receveur n'appelait ni observation, ni réserve • **procédé** à l'affectation du résultat du compte administratif de la commune comme suit > Affectation en réserve d'investissement sur budget 2014 : 1 397 186,60 euros • **procédé** à l'affectation du résultat du compte administratif de l'assainissement comme suit > Affectation en report de fonctionnement sur budget 2014 : 10 000 euros > Affectation en réserve d'investissement sur budget 2014 : 85 867,31 euros • **voté** les montants 2014 des subventions de fonctionnement annuelles accordées aux associations • **adopté** le budget primitif 2014 de la commune • **adopté** le budget primitif 2014 de l'assainissement • **autorisé** Monsieur le Maire à solliciter les subventions au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux pour un montant de 66 437,43 euros au titre des travaux de mise en conformité personnes à mobilité réduite de la voirie, de la construction de la maison des jeunes et de la création d'une bouche d'incendie

Conseil municipal du 3 juin 2014

PRINCIPALES DÉCISIONS

3 MINI SÉJOURS POUR LES PLUS JEUNES

L'ALSH proposera cet été à trois groupes de 24 enfants et adolescents âgés de 7 à 17 ans de participer à des mini séjours de vacances. La participation des familles s'élèvera à 5 demi-journées d'accueil avec repas (suivant les tarifs prenant en compte les revenus et la composition de la famille arrêtés par le conseil municipal pour l'année 2014), ainsi qu'une somme forfaitaire de 107 euros.

Lors de la séance du 3 juin 2014, le conseil municipal a notamment :

• **décidé** de rémunérer aux taux maximum fixés par le décret 2010-761 les enseignants volontaires intervenant, à la demande de la commune, pour des heures de surveillance ainsi que dans le cadre de l'étude surveillée et des activités périscolaires. • **donné acte** à Monsieur le Maire de l'utilisation de la dotation « Fonds de solidarité de la région Ile-de-France » d'un montant de 146 547 euros au titre de l'année 2013. • **décidé** d'octroyer les subventions exceptionnelles suivantes : • Coopérative de l'école Victor-Hugo : 1650 euros (participation à l'organisation d'un séjour pédagogique en Angleterre au bénéfice de 55 élèves de deux classes de CM1) • Coopérative de l'école Georges-Travers : 1300 euros (participation à l'organisation d'un séjour pédagogique « sport et nature » à la base de loisirs de Buthiers au bénéfice de 65 élèves de CE2, CM1 et CM2) • Association sportive du collège Hutinel - section football : 1000 euros (participation au déplacement pour le championnat de France) • Association Timéo : 500 euros (soutien au raid en roller-ski Oslo/Gretz-Armainvilliers au profit de la recherche sur le cancer cérébral pédiatrique présenté aux écoliers des écoles élémentaires Georges Travers et Victor Hugo dans le cadre d'une action de sensibilisation) • **décidé** de constituer une provision pour risques et charges exceptionnels, semi-budgétaire de 185 000 euros et a décidé de prévoir la reprise de cette provision au compte 7875 dans le cas où ce risque viendrait à se concrétiser. • **autorisé** le Président du Syndicat intercommunal de collecte et de traitement des eaux usées de Gretz, Presles, Tournan et Liverdy (SICTEU) à solliciter, pour le compte de la commune la subvention AQUEX auprès de l'agence de l'eau Seine-Normandie. • **décidé** de procéder à la modification de la composition du comité d'éthique de la vidéo protection urbaine désormais composé comme suit : Monsieur le Maire, Président du comité, Monsieur le procureur de la République ou son représentant, Madame le commissaire de police de Pontault-Combault ou son représentant, quatre membres de la liste majoritaire au Conseil municipal et 1 membre de la liste d'opposition au Conseil municipal. • **Procédé** à la désignation des membres du comité au sein du Conseil municipal. Ont été désignés : Christian Bourdeille - Patrick Giovannoni - Sandrine Arbon - Marie-Paule Devauchelle - Patricia Borderieux. • **autorisé** Monsieur le Maire à solliciter auprès des différents partenaires institutionnels de la commune, toutes les subventions mobilisables dans le cadre du financement d'une étude relative à la révision du Schéma directeur d'assainissement de la commune de Gretz-Armainvilliers. • **autorisé** l'adhésion de la commune à la charte Aqual'Bré.

Retrouvez le compte-rendu complet de chaque séance sur le site Internet www.gretz-armainvilliers.fr dans la rubrique « votre mairie » > « les séances du conseil municipal ».

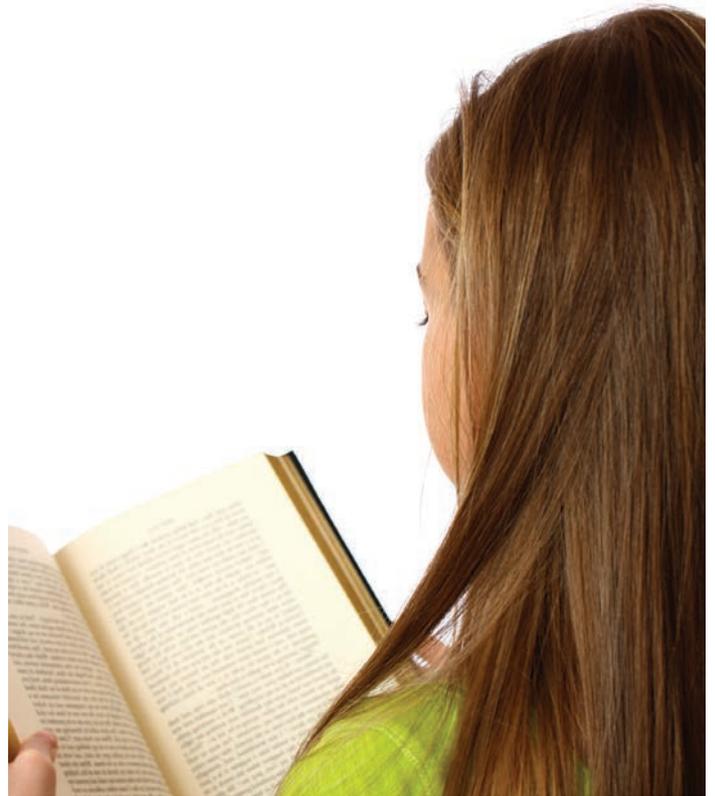


Rentrée scolaire 2014/2015

PRÉPAREZ SEREINEMENT LA PROCHAINE RENTRÉE SCOLAIRE

Ca y est, le moment que les enfants attendent tous avec impatience est arrivé : deux mois de vacances bien mérités pour se ressourcer avant une nouvelle année studieuse.

Pour vous, parents, il est déjà l'heure de penser à la rentrée. Organisez dès à présent ce temps fort du mois de septembre.



LE CALENDRIER DE LA RENTRÉE

Ecole maternelle VICTOR HUGO :

Les moyennes et grandes sections seront accueillies à 8h30.
Les petites sections feront leur rentrée à 10h.

Ecole élémentaire VICTOR HUGO :

Toutes les classes sont attendues à 8h30 le 2 septembre 2014.

Ecole maternelle GEORGES TRAVERS :

Les petites sections seront accueillies de manière échelonnée durant la matinée du 2 septembre 2014. Nous vous invitons à consulter l'affichage sur la porte de l'école le 1^{er} septembre.

Les moyennes et grandes sections sont attendues à 8h30 le 2 septembre 2014.

Ecole élémentaire GEORGES TRAVERS :

Toutes les classes sont attendues à 8h30 le 2 septembre 2014.

Ecole primaire LECLERC :

Toutes les classes sont attendues à 8h30 le 2 septembre 2014.

Collège HUTINEL :

• **Les classes de 6^e** commenceront le mardi 2 septembre de 8h25 à 12h30 et de 13h55 à 16h. Elles seront prises en charge par leur professeur principal dans la cour de récréation. Les élèves inscrits en demi-pension déjeuneront au restaurant scolaire. Une réunion des parents est organisée à 16h dans le réfectoire, afin de présenter le collège et l'année de 6^e. Les élèves n'auront pas cours le mercredi 3 septembre et débuteront leur année scolaire le jeudi 4 septembre selon l'emploi du temps qui leur aura été fourni le jour de la rentrée.

• **Les classes de 5^e** sont attendues le mercredi 3 septembre de 9h25 à 12h30. Elles reprendront les cours selon l'emploi du temps qui leur aura été distribué le jeudi 4 septembre.

• **Les classes de 4^e** débuteront le mercredi 3 septembre de 8h25 à 12h30. Elles reprendront les cours selon l'emploi du temps qui leur aura été distribué le jeudi 4 septembre.

• **Les classes de 3^e** sont attendues le mardi 2 septembre de 9h25 à 12h30. La demi-pension ne sera pas assurée ce jour-là. Les élèves débuteront les cours le jeudi 4 septembre, selon l'emploi du temps qui leur aura été fourni, et n'auront donc pas cours le mercredi 3 septembre.

- Les élèves de 5^e, 4^e et 3^e vérifieront leur classe et leur salle sur les listes affichées sur les fenêtres puis iront se ranger devant le numéro de leur salle, dans la cour. Leur professeur principal viendra alors les chercher.
- Tous les élèves se présenteront le jour de la rentrée avec, dans leur cartable, un cahier de textes, un cahier de brouillon et une trousse garnie.

LES FORMALITES D'INSCRIPTIONS SCOLAIRES, PERISCOLAIRES et T.A.P.

Vous êtes invités à vous présenter au service des affaires scolaires en mairie annexe pour effectuer les inscriptions scolaires et périscolaires : restauration, accueil périscolaire, accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) du mercredi après-midi et des vacances scolaires et temps d'activités péri-éducatifs (T.A.P.).

Horaires d'ouverture du service des affaires scolaires :

- Du lundi au mercredi et le vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30,
- Le jeudi et le samedi de 8h30 à 12h.

Renseignements au **01 64 42 83 33**
ou par mail : enfance.scolaire@mairie-gretz.fr

Inscriptions scolaires

- pour les nouveaux arrivants à Gretz,
- pour la première scolarisation en maternelle,
- pour la première scolarisation en élémentaire (hormis si votre enfant a été en maternelle à l'école Leclerc)



ATTENTION : Le certificat de radiation est obligatoire pour tous les enfants scolarisés auparavant dans une autre commune. Ce certificat, fourni par l'ancienne école, est à **remettre à l'inscription**.

Inscriptions aux activités périscolaires et extra scolaires

(Restauration, accueil périscolaire matin et soir, T.A.P., ALSH du mercredi après-midi et vacances scolaires)

Pour les inscriptions annuelles et celle du mois de septembre, présentez-vous au service scolaire **du 15 juillet au 26 août 2014 avant 10h**. Pour la **restauration du mardi 2 septembre 2014**, merci de vous inscrire au plus tard **le vendredi 29 août 2014, avant 12h**.

POUR TOUTE INSCRIPTION

Se munir des pièces suivantes :

- Livret de famille ou extrait d'acte de naissance de votre enfant
- Carnet de santé, à jour des vaccinations
- Justification de domicile de moins de 3 mois (en cas d'hébergement, fournir une attestation)
- Attestation de carte vitale
- Avis d'imposition 2013 sur la déclaration de revenus de 2012, (pour les inscriptions à l'ALSH)
- Attestation d'assurance de responsabilité civile 2014 /2015
- Pour les familles divorcées/séparées : le jugement de divorce / séparation

Prévoir également les informations suivantes :

- Régime d'affiliation (sécurité sociale / MSA / SNCF, etc.)
- Numéro d'allocations familiales
- Numéros de téléphone (domicile, mobile, professionnel)
- Informations sur la ou les personnes à contacter en cas d'urgence

L'ensemble de ces documents et informations sont indispensables pour la prise en compte de votre inscription.

Bienvenue à nos nouveaux directeurs !

- **Madame Patricia Morel**
à l'école maternelle Victor Hugo
- **Monsieur Arnaud Seveste**
à l'école élémentaire Georges Travers

Madame Sandrine Dréan est la remplaçante de Monsieur Claude Brandi à l'école élémentaire Victor Hugo

Calendrier scolaire 2014-2015 (zone C)

Rentrée des élèves

Reprise des cours :
Mardi 2 septembre 2014

Vacances d'automne

Fin des cours : **samedi 18 octobre 2014**
Reprise : **lundi 3 novembre 2014**

Vacances de Noël

Fin des cours : **samedi 20 décembre 2014**
Reprise : **lundi 5 janvier 2015**

Vacances d'hiver

Fin des cours : **samedi 14 février 2015**
Reprise : **lundi 2 mars 2015**

Vacances de printemps

Fin des cours : **samedi 18 avril 2015**
Reprise : **lundi 4 mai 2015**

Vacances d'été

Fin des cours :
Samedi 4 juillet 2015

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués. Les vacances débutant le samedi, pour les élèves qui n'ont pas cours ce jour-là, le départ a lieu le vendredi après les cours.

Arrêté du 21 janvier 2014 - JO du 24 janvier 2014

LES COUPS DE POUCES FINANCIERS

Comme chaque année, la commune renouvelle son aide financière aux familles gretzoises via trois dispositifs : une subvention pour l'acquisition de la carte Imagine'R, un bon de fournitures scolaires et deux bons culturels et sportifs.

• Pour la carte Imagine'R

Cette aide est réservée aux collégiens, lycéens et étudiants âgés de moins de 21 ans au 31 décembre 2014, domiciliés à Gretz-Armainvilliers.

La ville de Gretz-Armainvilliers finance 129,50 euros. Les formulaires remplis, accompagnés du moyen de paiement (chèque ou autorisation de prélèvement), sont à remettre au service des affaires scolaires qui transmettra directement à Imagine'R après validation.

Le montant par élève de la carte Imagine'R à la charge des familles est donc de 40,95 euros pour une carte collégien ou lycéen 2 zones.

Cette carte de transports permet notamment de se déplacer librement dans toutes les zones le week-end et durant les vacances scolaires.



Imagine'R - Année 2014-2015						
Zones	Élèves du secondaire			Étudiants		
	Plein tarif après déduction de la participation du CG 77	Participation Gretz	Solde à la charge des familles	Tarif public régional au comptant	Participation Gretz	Solde à la charge des familles
4 & 5	170,45 €	129,50 €	40,95 €	332,90 €	129,50 €	203,40 €
3 à 5	213,20 €	129,50 €	83,70 €	418,40 €	129,50 €	288,90 €
2 à 5	289,10 €	129,50 €	159,60 €	570,20 €	129,50 €	440,70 €
1 à 5	364,40 €	129,50 €	234,90 €	720,80 €	129,50 €	591,30 €

• Pour le bon de fournitures scolaires

Pour bénéficier d'un bon de fournitures scolaires, il faut être domicilié dans la commune et fréquenter un établissement d'enseignement secondaire, public ou privé, de la 6^e à la 3^e ou un lycée d'enseignement professionnel section CAP. Ce bon d'achat d'une valeur de 32 euros est uniquement valable pour l'achat de fournitures scolaires auprès des commerçants gretzois suivants : maison de la presse, Intermarché et Foyer Sociaux Éducatif du collège Hutinel.

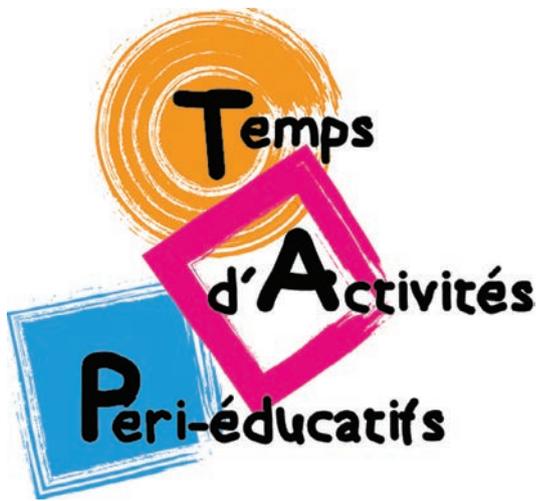
• Pour les bons culturels et sportifs

Pour disposer des bons culturels et sportifs d'une valeur de 30 et 20 euros, enfants et adolescents doivent être domiciliés à Gretz, scolarisés de la grande section de maternelle jusqu'au lycée, ou avoir moins de 18 ans au 31 août 2015 et ne pas percevoir de salaire. Ils peuvent être utilisés pour adhérer à une association sportive ou culturelle gretzoise, à l'association Zumb'n Sister, aux piscines d'Ozoir-la-Ferrière et de Fontenay-Trésigny ou encore aux centres équestres partenaires de Chevry-Cossigny, Fontenay-Trésigny, Ozouer-le-Voulgis et Ozoir-la Ferrière (sous réserve de leur accord pour la poursuite de ce partenariat).

Une nouveauté cette année :

les deux bons culturels et sportifs peuvent être cumulés afin de participer au financement d'une seule activité ou utilisés séparément pour financer deux activités.





LES NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES

Ce qui va changer pour vos enfants

LES TEMPS D'ACTIVITES PÉRI-ÉDUCATIFS ou **T.A.P.** doivent être mis en place pour la rentrée de septembre 2014.

C'est un temps d'animation **facultatif et gratuit** dans notre commune, qui permet aux enfants de découvrir de nouvelles disciplines comme le théâtre, la musique, les arts plastiques ou encore différents sports...

Les exigences gouvernementales sont les suivantes : vingt-quatre heures de classe hebdomadaires réparties sur quatre jours et demi, dont le mercredi matin obligatoirement, et trois heures de temps d'activités péri-éducatifs.

Voilà à quoi ressemblera la semaine scolaire des enfants de maternelle et d'élémentaire en septembre prochain

La municipalité après consultation de toutes les familles et des conseils d'école a fait le choix de regrouper ces trois heures sur un après-midi différent pour chaque école.

Pour l'année scolaire 2014/2015 et après tirage au sort, les T.A.P. auront lieu de 13h30 à 16h30 les lundis pour l'école Georges Travers, les mardis pour Leclerc et les jeudis pour Victor Hugo.

Pour le reste de la semaine, les cours seront répartis sur cinq matinées de 8h30 à 11h30 et trois après-midis de 13h30 à 16h30.

Pour les maternelles, les périodes de T.A.P. se feront selon votre enfant

Pour les petites sections, chaque enfant se réveillera à son rythme et participera tout d'abord à un temps calme, puis aux activités proposées, au sein de son école.

Pour les moyennes et grandes sections, après un temps calme, des animations seront organisées.

Pour les élémentaires

Comment choisir les activités de votre enfant avant après l'inscription préalable aux T.A.P.

Votre enfant définira ses préférences en fonction des différentes activités proposées dans son école sur la période* à venir.

La fiche T.A.P. de la première période* sera disponible au service scolaire et sur le site internet de la ville mi-juillet. Ensuite, elle sera distribuée dans le cahier de liaison de votre enfant, avant chaque période*.

*Une période correspond aux semaines consécutives de classe entre chaque vacances.

L'emploi du temps du groupe scolaire G. Travers

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE				
8h30	CLASSE	CLASSE	CLASSE	CLASSE	CLASSE
11h30	PAUSE MERIDIENNE	PAUSE MERIDIENNE	RESTAURATION	PAUSE MERIDIENNE	PAUSE MERIDIENNE
13h30	T.A.P.	CLASSE		CLASSE	CLASSE
16h30	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE	ACCUEIL DE LOISIRS	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

LES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES DU MATIN ET DU SOIR ONT LIEU À L'ÉCOLE GEORGES TRAVERS - INSCRIPTION OBLIGATOIRE (MATIN : 1,60 € ; APRÈS-MIDI : 2,80 €, GOÛTER INCLUS)

L'emploi du temps de l'école Leclerc

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE				
8h30	CLASSE	CLASSE	CLASSE	CLASSE	CLASSE
11h30	PAUSE MERIDIENNE	PAUSE MERIDIENNE	RESTAURATION	PAUSE MERIDIENNE	PAUSE MERIDIENNE
13h30	CLASSE	T.A.P.		CLASSE	CLASSE
16h30	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE	ACCUEIL DE LOISIRS	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

LES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES DU MATIN ET DU SOIR ONT LIEU À L'ÉCOLE GEORGES TRAVERS - INSCRIPTION OBLIGATOIRE (MATIN : 1,60 € ; APRÈS-MIDI : 2,80 €, GOÛTER INCLUS)

L'emploi du temps du groupe scolaire V. Hugo

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE				
8h30	CLASSE	CLASSE	CLASSE	CLASSE	CLASSE
11h30	PAUSE MERIDIENNE	PAUSE MERIDIENNE	RESTAURATION	PAUSE MERIDIENNE	PAUSE MERIDIENNE
13h30	CLASSE	CLASSE		T.A.P.	CLASSE
16h30	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE	ACCUEIL DE LOISIRS	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

LES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES ONT LIEU LE MATIN À L'ÉCOLE VICTOR HUGO ET LE SOIR À L'ACCUEIL DE LOISIRS - INSCRIPTION OBLIGATOIRE (MATIN : 1,60 € ; APRÈS-MIDI : 2,80 €, GOÛTER INCLUS)



Budget 2014

LA VILLE POURSUIT SES EFFORTS D'INVESTISSEMENT ET DE SERVICES À LA POPULATION

Le budget 2014 de la ville a été adopté lors du conseil municipal du 29 avril dernier. La bonne santé financière de la commune, avérée depuis plusieurs années, lui permet de poursuivre sa politique d'investissements tout en renforçant l'offre de services à la population, sans pour autant augmenter les impôts.

Sur un montant global de 15 782 788 euros, plus de 10 288 000 € sont consacrés au fonctionnement (soit une hausse de 4,4%), le budget de fonctionnement prévoit cette année la réforme des rythmes scolaires pour laquelle il a été nécessaire notamment de recruter du personnel d'encadrement et d'animation qualifié. L'équipe de police municipale s'est également étoffée avec la mise en place de la vidéosurveillance sur notre territoire, afin de garantir la sécurité de tous.

Le budget d'investissements à hauteur de 5 494 202 euros traduit un effort d'investissement conséquent.

Les principales dépenses d'investissements concernent la maison des jeunes (fin des études et réalisation), le programme d'entretien et de développement de la voirie (avec notamment le parking de l'avenue Victor Hugo), un programme de jeux extérieurs pour enfants et adolescents, ainsi que l'acquisition de nouveaux logiciels qui devraient simplifier vos démarches administratives, mais aussi la poursuite du projet de la création d'une bibliothèque-médiathèque.

Un budget qui, dans son ensemble, traduit parfaitement la volonté de la ville de poursuivre sa politique de service à la population, malgré des dotations d'Etat en baisse.

POUR MIEUX COMPRENDRE

Budget communal : établi chaque année, il correspond à l'ensemble des dépenses et des recettes prévisionnelles de la commune pour répondre à ses besoins de fonctionnement et d'investissement.

Budget de fonctionnement : il regroupe les dépenses, comme les charges à caractère général (eau, électricité, gaz, carburants, entretien des bâtiments et de la voirie, assurances, transports collectifs...), les traitements des agents ou les intérêts de la dette et les recettes, telles que les impôts et taxes ou les dotations de l'état, liées à la gestion courante de la commune.

Budget d'investissement : il fait état des dépenses (remboursement de la dette, travaux en cours...) et des recettes (emprunts, subventions, excédents des recettes de fonctionnement...) liées

aux opérations d'aménagement ou d'équipement de la commune sur le long terme.

Annuité de la dette : c'est la somme versée chaque année pour rembourser les emprunts de la ville. Elle se compose d'une partie du capital et des intérêts dus.

Amortissement des immobilisations : c'est le fait d'étaler la valeur d'un bien (sa valeur d'achat généralement) sur plusieurs années, correspondant généralement à sa durée d'utilisation.

Transfert en investissement (ou autofinancement) : c'est l'affectation de l'excédent du budget de fonctionnement d'une année N au budget d'investissement de l'année N+1. C'est l'argent économisé par la ville pour pouvoir investir.

Collectivité	TH	TFB	TFNB	CFE
Gretz	19,36	17,91	38,48	18,79
Ozoir	26,02	26,87	106,76	23,48
Tourman	24,89	21,35	88,32	20,34
Férolles-Attilly	19,70	13,83	70,73	15,38
Lésigny	25,01	20,02	92,55	23,25
Communauté de communes des Portes Briardes	0,92	0,87	2,65	0,74
Roissy-en-Brie	19,37	29,15	67,08	0
Pontault-Combault	26,53	27,99	81,15	0
Communauté d'agglomération de la Brie Francilienne	8,11	0	39,51	24,72
Brie-Comte-Robert	13,71	20,13	61,54	0
Communauté de communes de l'Orée de la Brie	7,77	0	39,03	22,05

CHIFFRES CLÉS

0 %

C'est l'évolution des taux d'imposition qui restent donc identiques à ceux de l'an dernier. (voir tableau ci-contre)

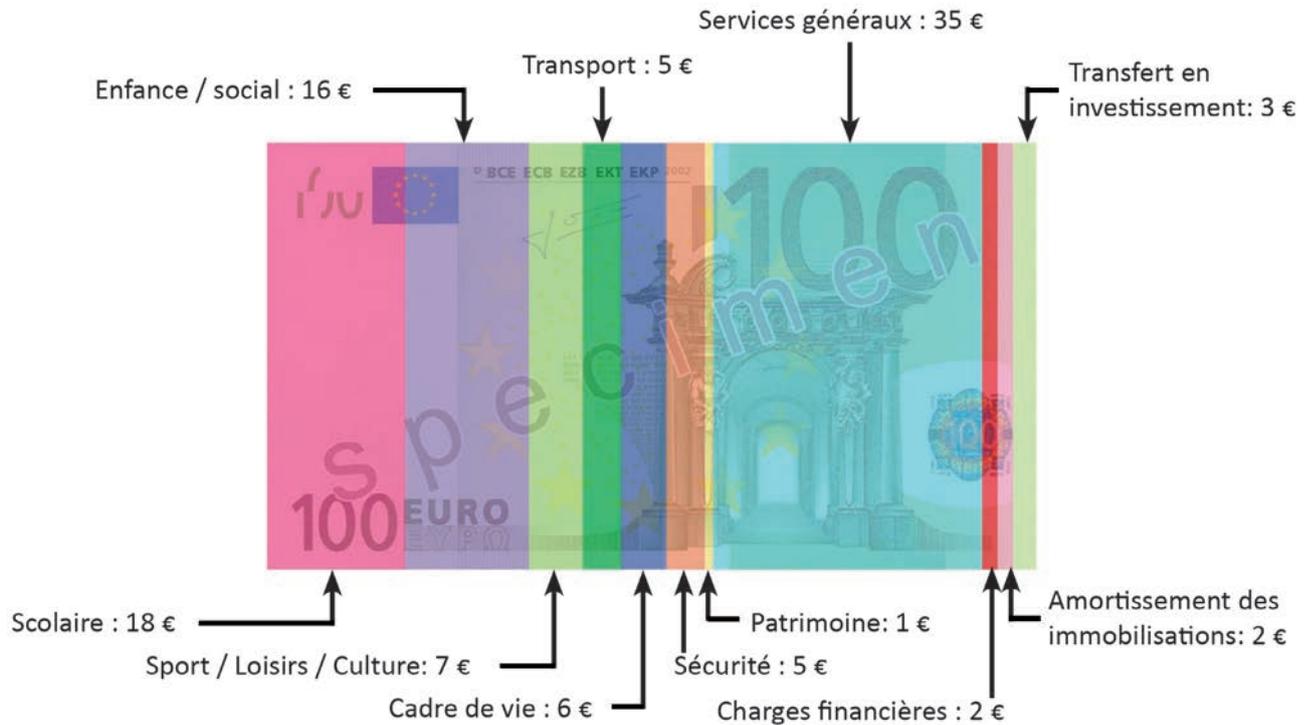
75 € par an

C'est le montant par habitant de l'encours de la dette



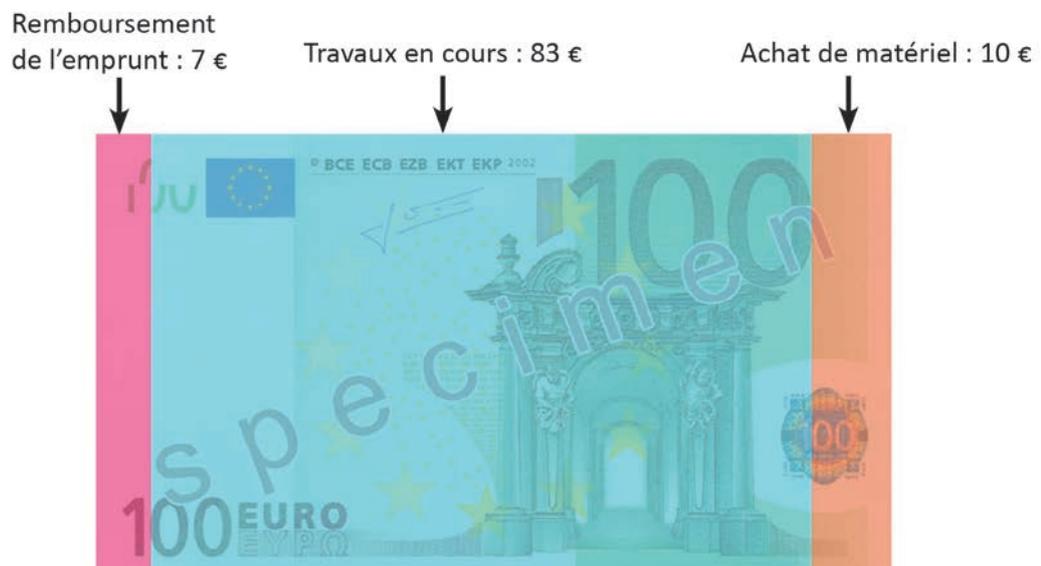
LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Pour 100 € dépensés par la ville :



LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

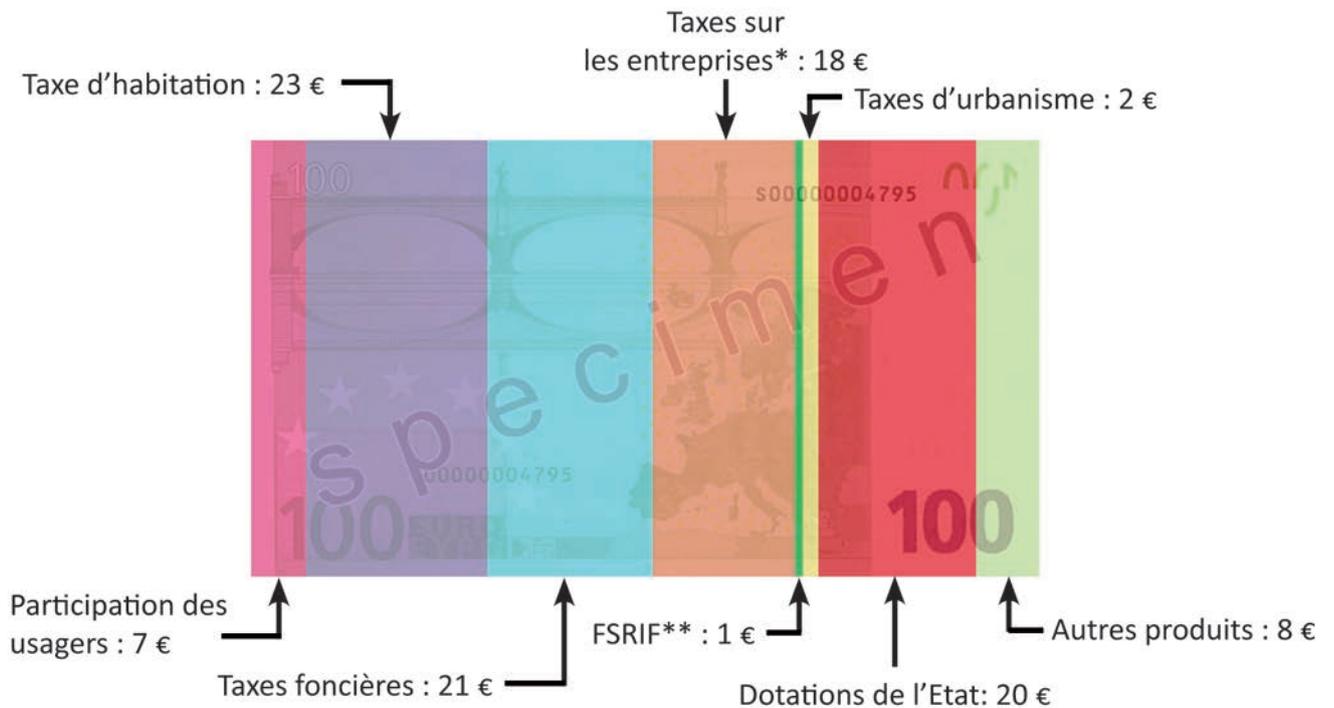
Pour 100 € dépensés par la ville :



Dossier

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

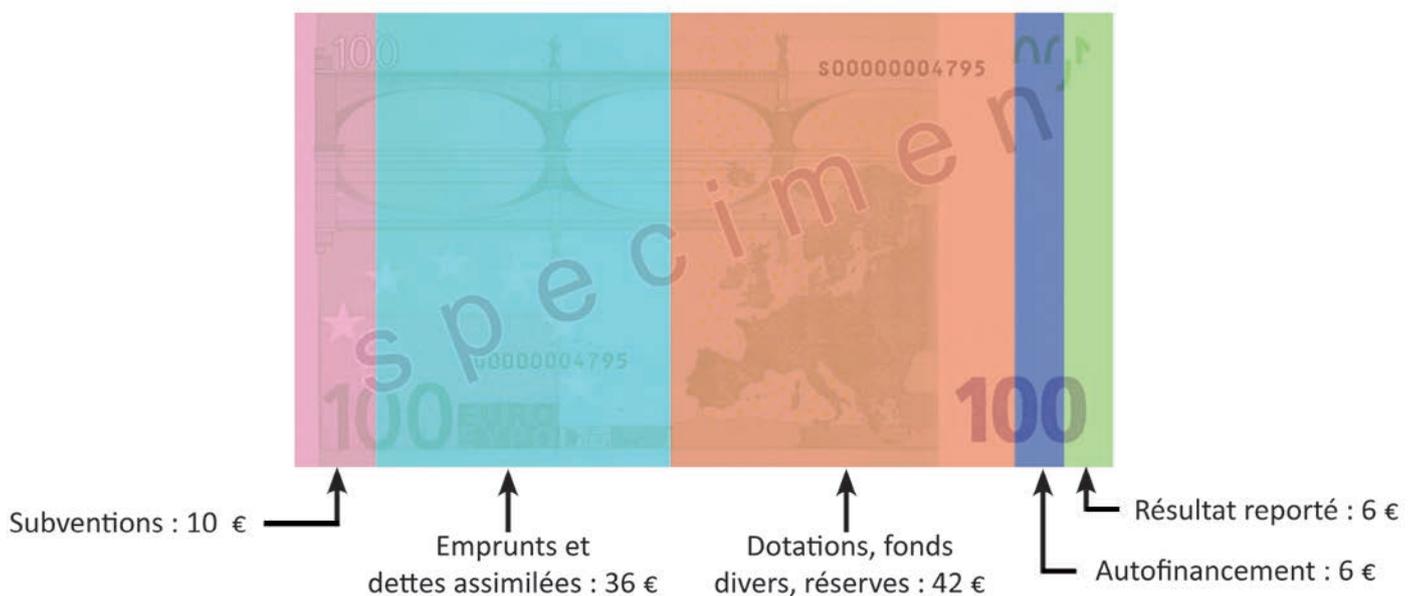
Pour 100 € perçus par la ville :



* CFE (cotisation foncière des entreprises)/CVAE (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises et AUTRES impôts et taxes)
** Fonds de solidarité des communes de la région Île-de-France.

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Pour 100 € perçus par la ville :



Cadre de vie

RÉDUCTION DES DÉCHETS

Le SIETOM recherche des guides composteurs

Le compostage vous intéresse ? Vous aimez aider et sensibiliser votre entourage ? Alors devenez guide composteur ! Le guide composteur est un habitant bénévole qui, après avoir suivi une formation gratuite auprès du SIE TOM, devient un relais et un soutien auprès des habitants pour tout ce qui concerne le compostage. Il accepte d'être disponible quelques heures pour aider d'autres habitants, tenir un stand... Si vous êtes tenté par l'expérience, contactez le SIETOM au 01 64 07 37 62 ou par mail : s.canitrot@sietom7.com.



PARC DU VAL DES DAMES

Travaux d'entretien estivaux

A partir du 15 juillet prochain, des travaux d'entretien auront lieu pour une dizaine de jours au sein du parc du Val des Dames. Certains tilleuls sont notamment arrivés en fin de vie et seront donc dessouchés pour la sécurité de tous, avant que de nouveaux arbres de la même essence ne soient plantés à l'automne. Le parc sera fermé au public le 15 juillet et un périmètre de sécurité sera mis en place jusqu'à la fin des travaux.

PARKING BOULEVARD VICTOR HUGO

Les travaux avancent bien !



Sur le boulevard Victor Hugo, au numéro 33, le parking prend forme. L'enrobé de bitume vient d'être réalisé et vous pourrez prochainement y garer votre voiture pour accéder à vos commerces. Une vingtaine de places de stationnement en zone bleue sont prévues.

NATURE

Un grand bol d'air à deux pas de chez vous



L'été est la période idéale pour (re)découvrir le patrimoine naturel de notre ville. Nous avons la chance d'avoir sur notre territoire communal deux écrans de verdure. Non loin du centre ville, l'arboretum du Val des Dames vous ouvre ses portes de 7h à 21h tous les jours. Vous pouvez y admirer les variétés exceptionnelles d'arbres originaires des cinq continents, un véritable tour du monde (connaissez-vous par exemple l'arbre aux 40 écus ?), taper dans un ballon, vous essayer au parcours de fitness, laisser vos enfants se dépenser dans les espaces de jeux qui leur sont dédiés ou tout simplement flâner dans le jardin monastique. Il y a mille et une choses à y faire ! Si vous voulez explorer des contrées plus lointaines, il vous suffira de faire quelques mètres pour vous rendre à l'uranoscope, rue d'Armainvilliers, pour découvrir l'univers. Chaque mois une conférence est proposée au public et, chaque samedi, à partir de 21h, ce temple de l'astronomie vous ouvre ses portes gratuitement pour observer le ciel et les étoiles. De l'autre côté de la ville, la forêt domaniale d'Armainvilliers vous attend également pour un pique-nique ou une promenade à l'ombre des majestueux géants de bois.

Rétrospective



27 avril

UNE BROCANTE BIEN HUMIDE !

Le dimanche 27 avril, la M.C.L. organisait sa 24^{ème} Brocante. La météo fut très maussade. Cela n'empêcha pas, tôt le matin et toute la journée, de nombreux chineurs d'arpenter les rues de la brocante et de chercher « la bonne affaire » auprès des 150 exposants présents qui ont su braver le mauvais temps. Qu'ils en soient remerciés.



1^{er} mai

LES ÉQUIPES GRETZOISES «EN FORME» POUR LE CHALLENGE ALAIN GUEDO

Le 1^{er} mai c'est la fête du travail, mais à Gretz, c'est aussi la fête du football avec le désormais incontournable challenge Alain Guedo. Ce ne sont pas moins de 48 équipes de jeunes âgés de 11 à 13 ans qui se sont affrontées afin de soulever le trophée ! Le SCGT a eu la grande satisfaction de voir deux équipes U12 et U13 s'affronter dans le dernier carré final et obtenir deux très belles places sur le podium : la 2^e (U13) et la 3^e (U12) positions du classement U13. L'une des équipes U11 termine quant à elle au pied du podium, avec l'envie d'y monter la prochaine fois. Torcy s'impose en U11 et Bonneuil en U13.



8 mai

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 8 MAI 1940

C'est emmenés par Gretz' Harmony et l'amicale des anciens combattants que les élus et les habitants se sont rendus au Monument aux Morts, afin de rendre hommage à tous ceux qui sont morts pour la France lors de la seconde guerre mondiale. Les élèves de l'école Georges Travers ont solennellement chanté la Marseillaise après avoir fait l'appel aux morts.



11 mai

LE SCGT GYMNASTIQUE ARTISTIQUE AU TOP

Les gymnastes portent haut les couleurs du SCGT en cette saison ! Lors de la demi-finale UFOLEP à Yerres, l'équipe toute catégorie niveau 5 est montée sur la 2^e marche du podium devant 18 autres équipes concurrentes, se qualifiant ainsi pour la finale du championnat de France qui s'est tenue à Vendôme le 7 juin. Les filles ont terminé 6^e sur 18, à un peu moins de quatre points de la première équipe. Deux autres podiums ont également fait la joie du club lors d'une compétition Ile-de-France Marne à Pontault -Combault : les benjamines se classent 1^e sur 20 (et Solène Prigent 1^{er} individuellement) et l'équipe benja-minimes 3^e sur 20.

Rétrospective

17 et 18 mai

JOURNÉES CULTURES DU MONDE : DÉPAYSEMENT GARANTI

Le Bangladesh et l'Indonésie étaient à l'honneur pour cette nouvelle édition des journées Cultures du monde qui se déroulaient à la M.C.L. Deux journées de dépaysement complet sous le haut-patronage des ambassadeurs des deux pays.

Les festivités ont débuté le samedi soir avec un repas bengali particulièrement apprécié des convives et un spectacle traditionnel mêlant poèmes et danses, le tout orchestré par l'association culturelle UDICHI. Principale association culturelle du Bangladesh, UDICHI a pour objectif, dans notre pays, de présenter la culture et l'héritage bengalis, mais aussi d'inviter les Bengalis de France à vivre ensemble, laïquement, grâce aux activités culturelles.

Le dimanche après-midi était consacré à l'Indonésie avec un spectacle et une dégustation qui n'ont pas manqué de surprendre les spectateurs. Premier objet d'étonnement : les danses à mille lieues des clichés que l'on peut avoir sur ce beau pays : par exemple, Tari Saman (la danse des mille mains) où le rythme est donné par des chants et par les danseurs eux-mêmes qui tapent dans leurs mains, se martèlent la poitrine et les cuisses, tapent le sol... Seconde découverte : l'angklung, qui désigne à la fois un instrument de musique en bambou et les musiciens qui l'utilisent. Les participants ont été mis à contribution dans la bonne humeur, chacun ayant pu tester cet instrument singulier.



De gauche à droite : M. Christian Bourdeille, Adjoint au maire délégué à la culture, Son excellence M. Sahidul Islam, Ambassadeur du Bangladesh en France, M. Jean-Paul Garcia, Maire.



De gauche à droite : M. Jean-Paul Garcia, Maire, Son excellence M. Rezlan Ishar Jenie, Ambassadeur d'Indonésie en France, M. Christian Bourdeille, Adjoint au maire délégué à la culture.



Extrait du poème bengali

« Dans la joie de création » de Nazi Nazrul Islam

« Aujourd'hui dans l'étang stagnant de mon âme
Déferle la marée houleuse forçant les barrières.
Les voici le rire, les pleurs, la liberté, les attaches,
Aujourd'hui ma langue se délie, mon cœur se fend,
Le bonheur de ma douleur amère survient. »

Traduction : Jahangir Tareque, ex-directeur de l'institut des langues modernes, Université de Dhaka, Bangladesh



Rétrospective



21 mai

LA SECTION FOOTBALL DU SCGT LABELLISÉE

La section football du SCGT s'est vu remettre le label Ecole de football 2013 - 2016 par la Fédération française de football (FFF). Une récompense attribuée pour l'amélioration du fonctionnement de son école de football, ses qualités d'accueil, d'encadrement, d'éducation et d'enseignement, sa participation à la fidélisation des effectifs, la valorisation de ses éducateurs et de ses dirigeants, la promotion de l'esprit sportif, du fair-play et le respect des lois du jeu.



24 mai

TOUS EN BASKETS POUR LE CROSS DES ÉCOLES

C'est sous un ciel d'une clémence toute relative que les enfants des écoles gretzoises, ainsi que leurs parents, ont pris le départ du cross qui se déroulait dans le parc du château du Val des Dames. Mais le temps mitigé n'a pas entamé la détermination des participants et les cinq courses (petite / moyenne sections - grandes sections / CP - CE1 / CE2 - CM1 / CM2 - adultes) ont eu du succès avec ses 198 coureurs. Félicitations à toutes et à tous.



24 mai

TOUTATRAC S'ENGAGE POUR LE HÉRISSEON

C'est une pièce déjantée et rocambolesque de Pascal Nowacki, « Entourloupes et sac d'embrouilles », que Toutatrac a choisi en l'honneur de l'association du Hérisson. Avec cette comédie « vaguement policière, mais joyeusement délurée » comme la qualifie lui-même l'auteur, la troupe a fait mouche : la salle était pleine et 650 euros de dons ont été récoltés au profit du Hérisson. Merci à tous !



29 mai

TOURNOI DE FOOT

Plus de 100 jeunes, filles et garçons, s'étaient inscrits pour le tournoi de foot au stade des HLM. Beaucoup de parents, amis et supporters étaient également présents pour partager ce moment de rassemblement amical et sportif. Les organisateurs avaient fait le pari de rassembler 2 équipes féminines et le succès a été au rendez-vous, puisque 20 joueuses, issues du collège Hutinel et du collège J-B Vermay, se sont affrontées. Les adultes se sont également rencontrés dans une bonne humeur communicative.



31 mai

MINI TOUR DE SEINE-ET-MARNE

Cette 3^{ème} étape du mini tour de Seine-et-marne a réuni plus de 105 enfants âgés de 5 à 12 ans, le plus jeune des coureurs était une demoiselle de « 4 ans et demi ». Bravo pour ta course Louane ! Un grand merci aux riverains pour leur soutien et leurs encouragements.

Rétrospective

1^{er} juin

CONCOURS DE PÊCHE MAX MONRAZEL

Le concours de pêche Max Monrazel, qui s'est tenu le 1^{er} juin en présence de Madame Monrazel, permet à toutes les générations de se rencontrer. Max Monrazel était conseiller municipal, mais également président de l'association de pêche gretzoise et de celle du Taekwondo. 43 pêcheurs bien décidés à remonter la plus grosse truite ont créé l'animation à la mare Pinçon. Les vainqueurs : Stéphane Sachy, chez les adultes, et Anthony Tartainville, chez les jeunes.



5 juin

GRETZ : COMMUNE DONNEUR 2013 DE L'EFS

Comme en 2012, notre commune a été distinguée pour son implication aux côtés de l'Etablissement Français du Sang d'Île-de-France afin de mobiliser les habitants lors de leurs collectes sur notre territoire. Elle a reçu un "cœur collecte" et un "cœur communication" dans le cadre du label commune donneur 2013, à l'occasion du salon de la nouvelle ville, au Parc floral à Vincennes. Monsieur le maire a reçu cette distinction en compagnie de Madame Catherine Vergnaud, bénévole de l'association.



12 juin

LE TOURNOI DES PETITS PRINCES DU HAND

Cette année encore les enfants des écoles du CE2 au CM2 se sont retrouvés au stade du Val des Dames pour découvrir ou redécouvrir le hand ball. Une rencontre purement amicale à laquelle ont participé les classes des écoles de Gretz et des communes avoisinantes.



10 au 13 juin

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE FOOTBALL EXCELLENCE

La section sportive football du collège Hutinel, entraînée par Monsieur Saïd Mahily, s'est illustrée durant le championnat de France Excellence par ses résultats - 10^e section de France et 1^{er} section club amateur devant Clermont et Rennes. L'état d'esprit de ses membres a été mis en valeur par Monsieur Sarr, responsable du championnat.



Rétrospective

21 juin

FÊTE DE LA MUSIQUE ET DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Cette année, la salle Rothschild a vibré au son des rythmes country! Le groupe Charlie West et les Coyotes dancers, dans une ambiance conviviale et décontractée, ont animé des démonstrations de danse en ligne et une initiation à laquelle presque tous ont participé, durant un concert de 2h. Du côté de l'école de musique, les instruments et la chorale ont résonné dans le parc du Val des Dames, au cours de représentations très attendues.



21 et 22 juin

GALA DE DANSE

Le gala de danse annuel de la M.C.L. marque à la fois le début de l'été, mais aussi la fin d'une année de préparation menée tambour battant pour les danseuses et danseurs de l'association. Un moment attendu par tous et qui a réuni familles et passionnés, avant les rencontres nationales de danse contemporaine, à Montluçon, les 5 et 6 juillet. Des rencontres qui ont sacré le groupe de danseurs adultes, dirigé par Madame Nadine Meyer, qui avec sa chorégraphie "Réveillez-vous" a remporté la médaille d'or. Toutes nos félicitations pour cette magnifique victoire.



28 juin

FEUX DE LA SAINT-JEAN

Le mauvais temps aura eu raison de la retraite aux flambeaux qui a malheureusement dû être annulée. Mais un grand feu a bien été allumé et a brûlé une bonne partie de la nuit comme c'est traditionnellement le cas sur la place du Mesnil pour fêter le solstice d'été.



28 juin

ARRIVÉE DU RAID EN ROLLER-SKI

C'est aux alentours de 18h que Gérard Proteau, accompagné de son fils Julien, a fait son entrée dans la ville de Gretz pour rallier le point final de son raid en rollerski Oslo-Gretz de 2800 km : le Parc du Val des Dames. Vous êtes nombreux à avoir bravé la pluie pour faire avec lui son dernier kilomètre. Le maire et le conseil municipal ont alors eu le plaisir de saluer son dévouement au service de la cause de l'association Timéo - le cancer pédiatrique - pour laquelle il a entrepris ce raid, ainsi que son record du monde de la distance au Guinness des records, en lui remettant, ainsi qu'à son fils, un diplôme de citoyen d'honneur de la commune. Le club philatélique, qui avait fait réaliser et mis en vente des timbres aux couleurs des deux hommes du jour, ainsi que les enfants de l'école Georges Travers qui avaient vendu des gâteaux, préparés par leurs parents, ont remis à l'association Timéo deux chèques de soutien. C'est autour d'un apéritif offert par la ville que toutes les personnes présentes ont pu fêter cette belle preuve de solidarité !



Emploi

LA MAIRIE SIGNE SON PREMIER CONTRAT D'AVENIR

Accéder à un emploi lorsqu'on est jeune et peu (ou pas) diplômé relève souvent du parcours du combattant. Mais il existe des solutions pour contourner les obstacles, notamment les emplois d'avenir créés par l'Etat. Le 15 mai dernier, la ville de Gretz a fait sien ce dispositif en signant un premier contrat de ce type.



De gauche à droite, en haut : Pierre Vaillant, policier municipal, Claude Mongin, 1^{er} adjoint au Maire, Jean-Paul Heissat, chef de police municipale ; en bas : Denis Ribeiro, chargé de relations entreprises de la mission locale du plateau de Brie, Nelly Vigne, ASVP, Jean-Paul Garcia, Maire.

Nelly Vigne a rejoint les rangs des agents de surveillance de la voie publique (ASVP) chargés du centre de surveillance urbaine (CSU). Titulaire du brevet des collèges, elle a enchaîné plusieurs « petits boulots » avant de devenir ASVP pour la mairie de Saint-Mandé. Lorsque son contrat a pris fin, elle a donc cherché un nouvel emploi dans le même domaine. C'est finalement lorsqu'elle a postulé à Gretz qu'il lui a été proposé de signer un contrat d'avenir, en lien avec la mission locale du plateau de Brie.

| Vous avez dit « contrat d'avenir » ?

On en entend souvent parler, notamment à la télévision, mais on sait rarement de quoi il retourne exactement. Les emplois d'avenir sont réservés aux 16-25 ans (ou 30 ans pour les travailleurs handicapés) qui n'ont pas ou peu de diplômes et qui sont en recherche d'emploi.

C'est une véritable opportunité d'accéder à une expérience professionnelle qualifiante dans la mesure où il s'agit d'un CDI ou d'un CDD de 1 à 3 ans, à temps complet, assorti d'une

formation professionnelle. Pendant toute la durée du contrat, un suivi individuel est assuré par la mission locale et le tuteur désigné par la collectivité territoriale. « Pour moi c'est une opportunité d'obtenir un stage ou une titularisation à la fin de mon contrat de 3 ans, explique Nelly Vigne. Le contrat d'avenir apporte de nombreuses formations, pour le concours d'adjoint technique première classe, sur les caméras de vidéosurveillance, entre autres. J'espère avoir le concours de gardien de police municipale. »

| Un véritable atout pour la mairie

Pour la ville de Gretz, les contrats d'avenir comportent également des avantages. Tout d'abord, elle perçoit une aide de l'Etat pendant 3 ans. Ensuite, elle bénéficie d'un accompagnement par la mission locale du plateau de Brie pour construire le parcours de formation de son nouveau salarié et en cas de difficulté éventuelle. Enfin, elle embauche un jeune motivé et ce n'est pas Nelly Vigne qui vous dira le contraire ! Autant d'arguments qui ont convaincu la mairie d'effectuer d'autres contrats d'avenir.

EXPRESSION POLITIQUE

« Union Gretzoise »

L'équipe municipale est en place afin de mettre en œuvre un programme approuvé par les électeurs. Nous devons répondre aussi aux exigences du moment et aux imprévus d'une gestion communale alors que le Gouvernement nous annonce encore moins de dotations, moins de subventions et peut-être d'autres surprises comme la réforme des rythmes scolaires voulue par l'État et payée par les communes !

« Changeons Gretz »

Nous remercions les Gretzois(e)s qui ont soutenu notre projet lors des élections municipales. Un projet tourné vers l'avenir pour une ville dynamique, plus ouverte et plus à l'écoute. M^{mes} Borderieux, Julien, M. Ganda rd et moi-même vous représenterons au sein des instances municipales et aurons à cœur d'être des acteurs attentifs pour garantir et défendre les intérêts de tous.

Christian Moisset

Infos pratiques

MÉCÉNAT CHIRURGIE CARDIAQUE

A la recherche de familles d'accueil



L'association « Mécénat chirurgie cardiaque » permet depuis 20 ans à des enfants venant du monde entier d'être opérés de leur malformation cardiaque. Des opérations qui ne sont possibles que grâce aux familles qui accueillent durant deux mois les jeunes malades. Si vous souhaitez vous aussi aider l'association et ouvrir votre maison à un enfant, contactez-les au 01 49 24 95 58.

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE

L'antenne de Gretz ferme ses portes



Depuis le 27 juin 2014, l'antenne de la caisse primaire d'assurance maladie située au 15, rue de la ferme a fermé ses portes au public. Une nouvelle antenne, située à Ozoir-la-Ferrière, au 8 avenue Edouard Gourdon, a ouvert ses portes le 1^{er} juillet.

LA BRÈCHE 77

Un nouveau site Internet



La brèche, association à caractère social, spécialisée dans la protection de l'enfance, vient d'ouvrir un site Internet où vous pourrez retrouver toute son actualité : www.labreche77.fr.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ ABSENCE

Partez en congés l'esprit serein

Pendant les vacances scolaires mais également le reste de l'année, la police municipale et la police nationale assurent gratuitement la surveillance de votre habitation. Pour bénéficier du dispositif « opération tranquillité absence », il suffit de remplir et de retourner en mairie le bulletin d'inscription que vous pouvez retirer à l'accueil ou sur le site Internet www.gretz-armainvilliers.fr à la rubrique « Au quotidien > Habiter ».



RELAIS EMPLOI

Réouverture en juillet



Le relais emploi, situé au 49 boulevard Victor Hugo, vous accueillera les lundis, mardis et jeudis de 9h à 12h et de 14h à 17h, ainsi que les vendredis de 9h à 12h à partir du 15 juillet 2014.

Pour tout renseignement, vous pouvez appeler le 01 64 42 62 05.

NOUVEAUX ARRIVANTS

Faites-vous connaître !



Si vous habitez Gretz depuis le début de l'année 2014, vous êtes chaleureusement conviés à une matinée d'accueil, dans la salle des mariages de l'Hôtel de ville, le 27 septembre prochain. Au programme, découverte de la commune et échanges avec les élus.

Inscrivez-vous à l'accueil de la mairie. Renseignements : 01 64 42 83 00.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Fermeture estivale



La bibliothèque municipale sera fermée du 4 au 31 août prochain. Pensez à rapporter et emprunter des livres avant cette date !

État civil

Naissances

JANVIER

MECHETY Maïssa

AVRIL

THEVOT Louise, Marie, Pascaline

YATTARA dit CORMIER Chapna, Auria, Walet

VEIGA TAVARES LOPES Fredy

MOHAMMAD Mehwish

FENEYROL Gabriel, Patrick, Maurice

MENDY Kalyssa, Fanta

MVIKA Tayra, Bellefi

MAI

CASTRO Diego

GOMES Ethan, Dorian

SERHANE Melyna

LAVAUD Marion, Cathy, Marie

AIT OUFEROUKH Juba

AMIDZIC Jelena

BERNARD Sean, Anthony

NAÏTSSAB Shahine

MULLER Élyna, Marie-Claude, Marguerite

JUIN

MALONGA Rose-Lyvia, Lydivine

MARTIN Lucie, Chloé

LATOUCHENT Noam, Téo

MÉGARD Emma, Lucile

MAREGA Hamet

GOSELIN LEFEBVRE Stéphanie, Odette, Marie-José

Mariages

MAI

HAMEL Marine et BRIAND Vivien

JUIN

HOUMMANI Asma et BARDEY Jérémy

LESCAUDRON Dominique et LADROYE Hervé

DEQUIDT Aurore et BÉNARD Guillaume

LECOMTE Julie et QUENISSET Adrien

TRAVERT Audrey et GICQUEL Benjamin

Décès

AVRIL

JAUNAULT veuve MERCIER Denise

BOSSER Philippe

BLANCHOIN Michel

PEREIRA DO RIO Abilio

MAI

SIÉGER veuve TAURAND Rolande

GUER Louis

BUT veuve FOURNIER Jadwiga

GENTET veuve MACHEFERT Jeanne

GILBERT épouse DURAND Monique

JUIN

GOUEL Jean-François

SABLAYROLLES épouse MOUTTE Nelly

JOLLY veuve CERTIER Hélène

BALSA Gérard



Intermarché

SUPER



1



Je commande...

2



Je règle...

3



... et hop, c'est dans mon coffre !

Lundi au jeudi 9h - 19h20
Vendredi 9h - 19h40
Samedi 9h - 19h20
Dimanche 9h - 12h20

sans interruption
sans interruption
sans interruption



*Gagnez des Euros
grâce à la carte de fidélité
valable dans tous les Intermarché*



25, bd. Victor Hugo - Gretz-Armainvilliers
Tél. : 01 64 07 32 19 - Fax : 01 64 06 61 37